

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

26<sup>ème</sup> année - N°4967 - Mardi 30 septembre 2025 - Prix : 200 Fc

**HAUSSE DES TAXES DOUANIÈRES :**

## **OPACO et COPAC plaident pour le dialogue**



Photo d'illustration

**UNIVERSITÉ DES COMORES :**

### **Bras de fer entre les enseignants et le rectorat**

LIRE PAGE 4

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**07 Rabioun-Tha,i 1447**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 26 au 30 Septembre 2025**

**Lever du soleil:**

**05h 54mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 03mn**

Fadjr : **04h 41mn**

Dhouhr : **12h 02mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib: **18h 06mn**

Incha: **19h 20mn**



## SANTÉ BUCCODENTAIRE :

## L'ONG Maeesha en caravane

*L'hygiène buccodentaire n'est pas seulement une question d'esthétique ou de sourire éclatant. Elle joue aussi un rôle essentiel dans la prévention de certaines maladies cardiovasculaires. C'est ce qu'a rappelé l'ONG Maeesha, en partenariat avec le service de santé militaire, lors d'une journée de sensibilisation organisée à l'école publique de Djomani.*

L'initiative était de protéger les enfants contre les caries dentaires en leur apprenant les bons gestes. « Beaucoup de parents pensent que le brossage des dents est une affaire secondaire. Pourtant, une mauvaise hygiène peut favoriser la prolifération de microbes qui, en atteignant le système sanguin, causent parfois des maladies cardiaques », a expliqué Mohamed Djalim Saandia, représentante de l'ONG Maeesha. L'ONG a insisté sur le rôle clé des parents dans l'éducation à l'hygiène. Selon les médecins, moins de la moitié des parents accompagnent leurs enfants lors de la toilette matinale.

« L'enfant imite ce que fait le parent. Autant montrer les bons gestes, même dans des actes simples comme le brossage des dents », rap-



pellent-ils. La représentante de Maeesha a souligné que les enfants sont les plus exposés : « Certains naissent avec des maladies cardiaques, mais d'autres les développent à cause de négligences évitables. Un simple geste quotidien peut faire la différence. Nous avons tenu à sensibiliser à la fois les élèves et leurs parents afin que le message soit bien compris. » Cette caravane de sensibilisation, déjà organisée en Grande Comore au nord et au sud de l'île, se poursuit actuelle-

ment à Anjouan et sera bientôt étendue à Mohéli. « Nous saluons nos partenaires, dont la Chaîne de l'Espoir et le service de santé militaire, pour leur appui », a ajouté Mme Saandia.

Présent lors de cette journée, le Dr Daniel Nassur Eddine, dentiste au service de santé militaire, a rappelé quelques règles de base : se brosser les dents au moins deux fois par jour, remplacer sa brosse à dents tous les trois mois et apprendre aux enfants la bonne technique de bros-

sage. « Les dents sont indispensables à notre quotidien, notamment pour s'alimenter. Il est donc primordial d'en prendre soin », a-t-il conclu. Cette journée a été dédiée à la protection des enfants contre les maladies cardiovasculaires qui peuvent atteindre les enfants pour une négligence de brosser les dents. Pour l'ONG Maeesha, les dents sont à protéger.

Kamal Gamal

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maeesha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

**F P a D**  
 Forum Partenaires au Développement  
 Union des Comores

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 29 septembre 2025



Le Forum des Partenaires au Développement (FPaD)\* de l'Union des Comores a tenu, le 25 septembre 2025, sa troisième réunion trimestrielle de l'année, à la Maison des Nations Unies à Moroni, en format hybride (présentiel et virtuel). La rencontre a rassemblé les chefs de missions diplomatiques et les représentants des organisations internationales accréditées aux Comores. Elle a été co-présidée par M. Tsok James Bot, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, et par SEM. Abdelhalim Abdoulwanis, Ambassadeur de la Libye et Doyen du Corps diplomatique. Le Forum a eu l'honneur d'accueillir M. Nour El Fath Azali, Secrétaire Général du Gouvernement.

Dès l'ouverture, le Forum a souhaité la bienvenue à ses nouveaux membres : les Ambassadeurs de France et d'Arabie Saoudite, le nouveau Représentant Résident du PNUD, ainsi que le Directeur Général de l'Agence Française de Développement

(AFD) aux Comores. Les participants ont également été informés des dernières évolutions de l'Initiative UN80, lancée par le Secrétaire Général des Nations Unies pour renforcer et adapter le système multilatéral à l'occasion du 80ème anniversaire de l'organisation.

Le point central de la réunion a porté sur la présentation des résultats du redimensionnement des projets du Plan Comores Émergent (PCE) et des besoins de financement associés. Le Secrétaire Général du Gouvernement a présenté le portefeuille national de projets prioritaires, conçus pour accélérer la réalisation du PCE et des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les membres du Forum ont salué cet effort de priorisation, encouragé le caractère inclusif des projets et exprimé leur disponibilité à soutenir leur maturation pour faciliter la mobilisation des ressources.

Enfin, le Gouvernement a informé le Forum de la tenue prochaine du Séminaire Gouvernemental, invitant les partenaires à y participer. Le Forum a réaffirmé son engagement à accompagner la coordination du développement et à poursuivre un dialogue constructif avec l'Union des Comores, afin d'appuyer la mise en œuvre des priorités nationales.

**James Tsok Bot,**  
**Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies**  
**Président du Forum des Partenaires au Développement des Comores**

\*Le FPaD est une plateforme de coordination et de réflexion stratégique qui regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers accrédités auprès de l'Union des Comores, notamment les membres du Corps diplomatique, les institutions financières internationales, le Système des Nations Unies et l'Union Européenne

## HAUSSE DES TAXES DOUANIÈRES :

**OPACO et COPAC plaident pour le dialogue**

*Le syndicat des automobilistes (Wusukani Wa Masiwa) et le SYNACO ont appelé à une grève dès ce 1er octobre pour protester contre la hausse des amendes pour infractions routières ainsi que l'augmentation des taxes douanières. Une action que l'OPACO et le COPAC regrettent et désapprouvent.*

Devant la presse, en fin de semaine dernière, Wusukani Wa Masiwa et le SYNACO ont annoncé une grève générale le 1er octobre 2025. Ils dénoncent la hausse des montants des amendes pour infractions routières, l'interdiction des volants à droite et l'augmentation des taxes douanières. Face à cette crise, la Nouvelle

Organisation Patronale des Comores (Nouvelle OPACO) réaffirme son engagement en faveur du dialogue et décline toute participation à la grève annoncée. « Dès la réunion du 25 septembre 2025, la présidente de l'OPACO a exprimé de vives réserves quant à l'organisation d'une grève, alors même que cette rencontre devait définir les modalités de fonctionnement de la nouvelle plateforme sectorielle de Dialogue Public-Privé », a indiqué Hamidou Mhoma, vice-président de l'OPACO. Il a précisé : « Le samedi 27 septembre 2025, le président du SYNACO a été officiellement informé du refus de la Nouvelle OPACO de participer à cette action ».

Selon lui, l'appel à la grève repose sur des motifs peu clairs et

insuffisamment étayés. « La fermeture de nos entreprises et la paralysie de l'économie ne peuvent en aucun cas constituer une solution viable et responsable aux problèmes sectoriels, avance-t-il. Le recours immédiat à la grève, sans aucune discussion préalable ni consultation constructive avec les autorités, démontre une méconnaissance de l'importance du Dialogue Public-Privé (DPP) ». La Nouvelle OPACO, signataire du protocole d'accord du 17 septembre 2025, réaffirme sa conviction que le dialogue reste le seul instrument efficace pour résoudre les différends et répondre aux revendications. L'organisation appelle Wusukani Wa Masiwa et le SYNACO à revenir immédiatement à la table des négociations et invite l'en-

semble de leurs membres à poursuivre leurs activités normalement, réaffirmant que la voie du dialogue est la seule capable de garantir la pérennité des entreprises et le progrès de l'économie nationale.

Le Conseil du Patronat Comorien (COPAC) pour sa part, ne soutiendra pas aussi ce mouvement de grève. Fidèle à sa mission de dialogue et de concertation, il privilégie la voie institutionnelle et constructive pour rechercher des solutions durables. « À ce stade, aucun élément ne justifie l'appel à une grève de trois jours, d'autant plus que le dialogue n'est pas rompu avec les autorités. Le COPAC estime qu'il est encore possible et nécessaire de renforcer les échanges et les discussions pour parvenir à

des avancées concrètes, dans un esprit de responsabilité et de partenariat », lit-on dans son communiqué du 26 septembre dernier. Le COPAC appelle à un dialogue ouvert et responsable avec les autorités publiques, afin d'identifier ensemble des mesures concrètes pour améliorer le climat des affaires, en simplifiant les procédures et en renforçant la transparence dans les relations avec l'administration ; assainir l'accès aux grands marchés publics, en garantissant des conditions équitables et favorables à la participation des entreprises nationales et soutenir la relance économique, notamment dans les secteurs clés du commerce, de l'industrie et des services.

MY

## AWLN COMORES :

**Les femmes comoriennes tracent leur propre feuille de route**

*L'African Women Leaders Network (AWLN-Comores) a organisé le 27 septembre dernier sa toute première assemblée générale, réunissant des femmes venues des quatre coins de l'archipel. À l'issue des travaux, un plan d'action inédit a été adopté, plaçant le leadership des femmes au cœur de la transformation nationale.*

La présidente du réseau, l'ambassadrice Fatoumia Bazi, a donné le ton dès l'ouverture : « Nous ne sommes pas ici pour ajouter une voix symbolique, mais pour faire entendre une force collective capable d'influencer les choix de ce pays. » Un message renforcé par la vice-présidente Nadia Tourqui, qui a rappelé l'urgence d'agir : « Le temps des déclarations est passé. Nous avons désormais une feuille de route claire qui engage chacune de nous à prendre ses responsabilités. » Un plan d'action



enraciné dans la réalité comorienne a été présenté par Antufati Soïdiri. Ce plan couvre des domaines stratégiques notamment la paix et sécuri-

té, gouvernance, inclusion financière, agriculture et encadrement des jeunes filles. « Ce document reflète les réalités vécues par les femmes

comoriennes. Ce n'est pas un copier-coller venu d'ailleurs, mais un outil pensé pour nous et par nous », a-t-elle insisté.

Invité à la rencontre, le coordinateur résident du système des Nations Unies, James T. Bot, a salué une étape décisive : « L'AWLN-Comores montre qu'une société ne peut progresser durablement en marginalisant la moitié de sa population. » La ministre de la promotion du genre, Fatima Ahamada, a pour son part insisté sur la nécessité de bousculer les mentalités : « Les femmes n'attendent pas une place concédée, elles prennent la place qui leur revient de droit. C'est cela qui fera bouger la société. »

Avec cette Assemblée générale, l'AWLN-Comores veut que le réseau passe du discours à l'action. Il ne se limite plus à accompagner les politiques, mais revendique un rôle actif dans la prise de décisions. Les participantes l'affirment avec force : pas de changement durable sans le leadership féminin.

Mohamed Ali Nasra

## JOURNÉE INTERNATIONALE DU TOURISME :

**Bâtir un secteur touristique durable, compétitif et inclusif**

*La Journée internationale du tourisme a été célébrée à Moroni samedi 27 septembre dernier. Placé sous le signe des métiers du tourisme, l'évènement a rappelé l'importance de ce secteur comme moteur du développement économique et vecteur de valorisation de la diversité culturelle du pays.*

Conscient du rôle stratégique du tourisme, notamment dans la perspective de l'accueil des Jeux des Îles de l'océan Indien en 2027, le gouvernement entend renforcer ce domaine. C'est dans ce cadre que la Direction nationale du tourisme a organisé une journée portes ouvertes, rassemblant divers acteurs du secteur : le gouverneur de l'île, la représentante de l'Organisation internatio-

nale de la Francophonie (OIF), le directeur de la Maison de l'Emploi, ainsi que de nombreux opérateurs et jeunes intéressés par les métiers du tourisme. Dans son allocution, Sitti Attoumane, directrice nationale du

tourisme et de l'hôtellerie, a souligné : « Cette journée est dédiée aux métiers du tourisme. C'est l'occasion pour les jeunes diplômés et porteurs de projets de découvrir la richesse et le rôle de ce secteur, qui

contribue à valoriser la diversité culturelle du pays. » Elle a invité les jeunes à poser leurs questions et à s'impliquer pour faire du tourisme un levier fondamental du développement économique et culturel.

De son côté, Saïd Hassani, directeur de la Maison de l'Emploi, a rappelé que « les métiers du tourisme sont avant tout des métiers de service, de contact et de rigueur ». Selon lui, cette journée représente une opportunité pour les jeunes de mieux comprendre les exigences et les débouchés du secteur. Pour Faouzia Abdoulhalik, représentante de l'OIF, le tourisme constitue bien plus qu'un simple secteur économique : « C'est un outil de transformation, un moyen de valoriser nos paysages et notre diversité culturelle, tout en encourageant l'émergen-

ce du pays. Pour réussir, il doit être durable, inclusif et compétitif. »

Le gouverneur, pour sa part, a insisté sur l'importance de l'investissement local. « En attendant la construction de grands hôtels, il est possible de développer l'hébergement à travers les maisons d'hôtes ou les logements à louer. Chacun peut contribuer à préparer l'accueil des Jeux des Îles en 2027. Le tourisme a plusieurs facettes, et nous comptons sur nos jeunes pour en faire un secteur fort », a-t-il déclaré. À travers ces différentes interventions, un message commun s'est dégagé : le tourisme doit devenir, d'ici 2027, l'un des joyaux de l'économie comorienne et un pilier de la réussite des Jeux des Îles.

Kamal Gamal



## COMMUNE DE MUTSAMUDU

## La mairie interdit le nivellement manuel des roches



Le Maire de Mutsamudu.

*Deux morts en quelques jours. Deux drames de trop. À Mutsamudu, le nivellement manuel des roches vient de coûter la vie à des habitants, rappelant une fois encore la dangerosité de cette pratique. Face à cette situation, le préfet de la région, Ali Boura, et le maire de la commune, Amri Elarisse Mohamed, ont pris la décision de mettre fin à ces travaux à haut risque.*

Les deux autorités ont signé le 15 septembre dernier, une décision conjointe interdisant toute activité de nivellement de roches ou de collines réalisée sans engins adaptés. La mesure, rendue publique le 24 septembre, vise à

protéger la population contre ces pratiques meurtrières. Ces décès ne sont pas des cas isolés. Dans plusieurs quartiers, dont Nyoulakélé, des incidents similaires ont déjà été rapportés, parfois relayés par des vidéos insoutenables sur les réseaux sociaux. Pour la capitale anjouanaise, il était temps de tirer les leçons de ces drames et d'imposer des règles strictes.

L'article 2 de la décision précise que seuls les engins de terrassement spécialisés – niveleuses, pelles mécaniques peuvent désormais être utilisés. Mais même avec du matériel adapté, une autorisation préalable du service d'urbanisme de la mairie reste obligatoire avant tout chantier. Pour les autorités, la prio-

rité est de sauver des vies. « Une vie est irremplaçable », insiste la note. Toute infraction à cette nouvelle réglementation expose les contrevenants à des poursuites judiciaires. Les forces de l'ordre et les services techniques sont appelés à assurer un contrôle strict de son application.

En mettant fin à ces pratiques risquées, les autorités de Mutsamudu rappellent que la sécurité au travail doit rester une priorité. Comme l'ont souligné le maire et le préfet, il vaut mieux prévenir les accidents que d'avoir à déplorer de nouvelles pertes humaines.

Younes

## SANTÉ PUBLIQUE :

## Fin du projet COMPASS au niveau communautaire

Après plusieurs années d'actions concrètes en faveur de la santé communautaire, le projet COMPASS a pris fin le 23 septembre 2025. À travers un atelier de sensibilisation tenu à la salle multifonctionnelle de Fomboni, responsables et leaders communautaires se sont réunis pour dresser le bilan des réalisations et réfléchir aux mécanismes de pérennisation des acquis.

Le 23 septembre 2025 restera une date marquante pour les acteurs de la santé communautaire. Ce jour-là, responsables, leaders locaux et bénéficiaires du projet COMPASS se sont retrouvés pour un atelier de sensibilisation consacré à la fin du programme. L'objectif était double : présenter les résultats obtenus depuis son lancement et envisager les moyens de poursuivre les actions initiées au niveau communautaire. Au cœur des discussions, la question essentielle de la pérennisation. En effet, COM-

PASS, axé principalement sur le renforcement de la santé primaire, a beaucoup contribué à l'amélioration des services de santé de proximité. Grâce au projet, 25 véhicules et 11 ambulances ont été mis à disposition des structures sanitaires, plusieurs centres de santé de district (CSD) et postes de santé (PS) ont été réhabilités, et de nombreux équipements médicaux modernisés.

Le projet a également permis le recrutement et la formation de personnels de santé, réduisant ainsi les coûts de certaines prestations médicales, notamment en faveur de la mère et de l'enfant, dans 84 structures de santé publique à travers le mécanisme du Financement Basé sur la Performance (FBP). À cela s'ajoute l'installation de huit incinérateurs pour la gestion des déchets biomédicaux, garantissant de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire. « Ce projet a joué un rôle capital dans la modernisation de nos structures de santé et dans la promotion de la santé com-



munautaire », a témoigné Mohamed Abdullah, responsable à la Direction de la promotion de la santé. Pour lui, les acquis doivent désormais être consolidés afin que les efforts entrepris continuent de porter leurs fruits au-delà de la fin du programme.

En conclusion, COMPASS n'a pas seulement apporté des infrastructures et du matériel : il a renforcé la résilience du système de santé, rapproché les services des populations et contribué au développement sociocognitif des enfants. Le défi

qui s'ouvre désormais pour les communautés et les autorités sanitaires est de capitaliser sur ces acquis pour garantir durablement la qualité et l'accessibilité des soins.

Riwad

## UNIVERSITÉ DES COMORES :

## Bras de fer entre les enseignants et le rectorat

Le syndicat national des enseignants de l'Université (Sneuc) a dénoncé samedi dernier le non-paiement partiel des salaires et annoncé avoir porté plainte contre le rectorat pour « détournement ». L'administration universitaire, de son côté, rejette ces accusations et conditionne le règlement des salaires à l'accomplissement de certaines obligations.

Devant la presse, samedi dernier, le secrétaire général du Sneuc, Youssouf Boinaheri, accuse le rectorat de retenir volontairement une partie des fonds déjà débloqués par l'État. « Certains

enseignants de la Faculté de droit et de l'Iut n'ont pas touché leurs trois mois de salaire comme les autres. Parce qu'ils ont refusé de céder aux pressions de l'administration pour travailler durant la grève, on leur a retiré une partie de leur du. C'est pour cela que nous avons porté plainte pour détournement de fonds », a-t-il déclaré. Le syndicat campe sur sa position et refuse toute négociation directe avec le rectorat, qu'il accuse de « chantage » envers des enseignants fragilisés par plusieurs mois de grève. Face à ces accusations, le secrétaire général de l'Université, Mouigni Hamza, a opposé un démenti catégorique lors

d'un point de presse tenu lundi à Mavingouni. « L'Université rémunère des services rendus. Certains enseignants n'ont pas rempli leurs obligations : dispenser les cours, évaluer et transmettre les résultats. Avec le doyen, nous avons convenu que la totalité de leurs salaires sera versée dès que ces résultats seront fournis », a-t-il précisé. Il ajoute que, pour les enseignants de l'Iut, « les salaires sont disponibles depuis ce lundi ».

Ce conflit s'inscrit dans un climat déjà tendu, marqué par une grève illimitée entamée en juin et qui perturbe fortement la fin de l'année universitaire. Le Sneuc rap-

pelle que cinq revendications avaient été posées, dont trois sont aujourd'hui partiellement satisfaites : le paiement de trois mois de salaires, la nomination des responsables administratifs et un arrêté concernant 23 enseignants. Pour Youssouf Boinaheri, si certaines avancées sont notables, d'autres dossiers nécessitent encore des ajustements avec le ministère. Deux points restent en suspens notamment la régularisation complète des enseignants concernés et la publication des résultats académiques. Les étudiants, directement touchés par ce blocage, réclament avec insistance la communication de leurs notes

ainsi que les dates des rattrapages.

Malgré les avancées obtenues grâce au gouvernement, le fossé demeure entre le Sneuc et le rectorat. Les enseignants dénoncent une injustice, tandis que l'Université invoque le respect des règles. Tous les regards sont désormais tournés vers la rencontre prévue avec le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana. Une issue favorable permettrait de mettre fin à une crise qui menace de compromettre toute l'année académique.

Ibnou M. Abdou

## SUPERCOUPE DES COMORES

## Une réussite pour la première édition

Si elle existait déjà chez les footballeurs masculins, la Supercoupe des Comores de la gente féminine vient de connaître une première édition plus que réussie. Avec un format réduit lors de cette première édition, la compétition a réuni les trois vainqueurs des phases régionales à Moroni, durant une semaine. Olympic de Moroni, FC United de Domoni, et FC Mwalimdjini ont éclaboussé de leur talent cette première édition.

L'année prochaine lors de la deuxième édition, une ouverture en nombre de clubs participants sera observée à en croire une source à la Fédération de Football des Comores. Et pour cette première édition c'est Olympic de Moroni, l'ogre du football féminin qui a raflé la mise. Avec sa pléthore d'internationales, le club du président, Said Ali Sultan a survolé cette compétition en n'encaissant que trois petits buts. Avec l'emblématique Lukaku, capitaine de l'équipe, les

filles de la capitale ont été exemplaires de détermination mais aussi de discipline envers les consignes de Mroivili Ibrahim le manager de l'équipe. Lors de la première demi-finale, les Moroniennes ont disposé facilement de FC United dans un match électrique sur et en dehors du terrain, même si tout est resté dans les limites de l'acceptable. Trop d'engagement sur le terrain mais jamais de violences. Avec une victoire de (3-1), les jaunes qui était en rouge avait assuré leur participation à la finale. FC United de son côté a dû attendre la deuxième demi-finale de ce triangulaire pour être fixé sur son sort.

Vendredi lors de cette 2ème demi-finale, les Domoniennes ont difficilement disposé des filles de Mwalimdjini (4-3). Après avoir mené par 4 buts à 0, grâce à un quadruplé de l'internationale comorienne, Nakchami, les verts de Domoni avaient cru avoir fait le gros du boulot, mais c'était sans compter sur la détermination des Fomboniennes. Les protégées de Sitti Be sont reve-



nues en deuxième mi-temps avec d'autres intentions, renverser le match. Il s'en est fallu de peu que cela n'arrive. Avec un triplé de Asha Abdul Malamwa, les filles venues de la capitale de Djumbe Fatima étaient à un crampon de faire le hold-up parfait, n'eut été le manque de temps.

La finale était donc le remake de la première journée. Si la domination de l'Olympic de Moroni était

incontestable, la victoire a mis du temps à choisir son camp, grâce à une remontée de Domoniennes, qui ont presque recollé au score (3-2), après avoir été mené de trois buts, un triplé de Sylva. Mais la force mentale et de caractère des Moroniennes ont fini par avoir raison de cette rencontre en marquant, un quatrième but lors des ultimes instants de la rencontre. C'est donc sur ce score

qu'a pris fin la rencontre avec la victoire de l'Olympic de Moroni. Ce tournoi fait-il le rappeler est une volonté de la FIFA qui a mis en œuvre cette compétition dans la perspective de l'ouverture prochaine de la Ligue féminine de football, une structure qui va aider à la valorisation et la structuration du football féminin aux Comores.

Imtiyaz



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture  
Direction Générale de la Maison de l'Emploi

## Projet FACILITE EMPLOI 2

## Appel à projets n°1 à destination des Organisations de la Société Civile (OSC)

Pour la réalisation d'initiatives ayant pour objectif le développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées à financer par la Facilité Emploi

L'Union des Comores et l'AFD ont signé une convention de financement qui comporte une Facilité en subvention à destination des OSC, mobilisable par réponse à des appels à projets visant la sélection d'initiatives OSC pouvant contribuer à la réalisation de l'objectif global du Projet Facilité Emploi 2. Des lignes directrices ont été élaborées et seront adressées aux OSC qui en feront la demande, suite à la publication du présent Appel à projets.

L'objectif global du projet est de contribuer au développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées, dans une perspective de réduction des inégalités. Son objectif spécifique est la professionnalisation des OSC comoriennes et l'amélioration de leur capacité d'accompagnement des bénéficiaires finaux.

## 1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible le porteur de projet doit :

- Être une OSC à but non-lucratif (ou groupement d'OSC, avec chef de file désigné).
  - Être enregistrée aux Comores depuis plus de 2 ans ;
  - Justifier l'opérationnalité des organes statutaires (procès-verbaux des réunions d'Assemblée générale ou du Conseil d'administration) ;
- Pour être éligible la proposition de projet doit :
- Comporter une durée comprise entre 12 et 24 mois ;
  - S'inscrire dans le champ d'intervention du projet Facilité Emploi, notamment en ciblant en priorité les jeunes et/ou les femmes ;
  - Solliciter un financement compris entre 30 millions KMF et 125 millions KMF ;
  - Intégrer un cofinancement de la structure à hauteur

de 5% minimum du montant du projet.

## 2. Les activités économiques retenues

Par la mise en œuvre des interventions OSC, le projet ne cible pas de secteur d'activités en particulier, ni un type de bénéficiaire final spécifique (individuel ou collectif) mais il prend en compte les objectifs transversaux suivants :

- Réduction des inégalités de genre, des inégalités au détriment des jeunes et en défaveur des zones rurales
- Résilience aux changements climatiques
- Développement durable et préservation des ressources.

## 3. Dossier de candidature

Les pièces requises pour la pré-sélection des OSC candidates sont les suivantes :

- Une note succincte de présentation de projet, rédigée selon un modèle harmonisé proposé par les lignes directrices (zone d'intervention, bénéficiaires et secteur d'activité ciblés, objectif central et résultats attendus, principales activités programmées, montant de la subvention sollicitée et principales rubriques budgétaires)
- Les documents légaux, administratifs et financiers de l'OSC (copies certifiées conformes à l'original, par un représentant habilité de l'OSC), selon liste précisée dans les Lignes Directrices de l'AP.

Note - Une sélection finale des OSC qui seront pré-sélectionnées sur la base de leur note succincte sera ensuite réalisée sur la base d'un dossier de projet complet.

## 4. Candidature

Les OSC intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les lignes directrices et le formulaire de **présentation de la note succincte de proposition de projet** par courrier électronique à l'adresse suivante : [secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

Les propositions de projets, sous la forme d'une note succincte accompagnée du dossier administratif de l'OSC, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **10 novembre 2025 à 17h00** à l'attention de :

M. Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI 2

Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores

Tél : +269 3372476 / Mail : [secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

En objet : « **FACILITE EMPLOI2 : Appel à projets n°1 à destination des organisations de la société civile (OSC)** »

**Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté.**

## 5. Réunions d'information

Des séances de présentation de l'appel à projets (lignes directrices, modèles de document) seront organisées à la **Grande Comore (02 octobre)**, à **Anjouan (07 octobre)** et à **Mohéli (13 octobre)**. A cet effet les OSC intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de la Facilité Emploi à l'adresse : [secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:secretariat.faciliteemploi@gmail.com)



**UNION DES COMORES**

Unité- Solidarité -Développement

MINISTERE DES ENERGIES, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

Direction Générale des Energie, des Mines et de l'Eau

*Projet National des Comores dans le cadre du programme de mini réseaux pour l'Afrique (AMP)*

<b>N° de l'appel</b>	002-25 MEEH/DGEME
<b>Titre du Poste</b>	Un(e) consultant (e) national (e) Chargée des normes sociales et environnementales Le but de cette consultation aura pour mission principale d'assurer le suivi, l'application, l'évaluation et la capitalisation des normes sociales et environnementales dans toutes les activités du projet AMP Comores, tout en garantissant la conformité aux exigences du PNUD, de la réglementation nationale, et des bailleurs de fonds.
<b>Formations</b>	<b>Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master (BAC+5)</b> ou équivalent dans l'un des domaines suivants en Sciences de l'environnement, Développement durable, Droit de l'environnement, Ingénierie environnementale ou sociale, Gestion des ressources naturelles, Ou toute autre discipline équivalente pertinente pour les sauvegardes sociales et environnementales
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire / maîtrise en sciences sociales et environnementales ou dans d'autres domaines étroitement liés ; ou 10 ans d'expérience dans les mêmes domaines.</li> <li>• Au moins 5 ans d'expérience à responsabilité progressive au niveau local et/ou national dans le domaine des études d'impact environnemental et social (y compris les qualifications nationales nécessaires pour mener une étude d'impacts environnementaux et sociaux dans le cadre de la législation nationale).</li> <li>• Au moins trois ans d'expérience en matière d'engagement communautaire dans le secteur public ;</li> <li>• Une expérience préalable dans le domaine de l'aide au développement ou dans un domaine connexe pour un organisme donateur, une institution gouvernementale, une ONG ou une société de conseil ou du secteur privé est un atout majeur ;</li> <li>• Solides compétences en matière d'analyse, de rédaction et de communication ;</li> <li>• Une expérience préalable de l'application des normes de sauvegarde dans les projets d'accès à l'énergie dans les pays africains est vivement souhaitée.</li> <li>• Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint) ; expérience avec SIG et plateformes de suivi E&amp;S est un atout.</li> </ul>
<b>N° de l'appel</b>	. 003-25 MEEH/DGEME
<b>Titre du Poste</b>	Spécialiste National Genre
<b>Formations</b>	• Master en études sur le genre, le développement, l'environnement, le développement durable ou un domaine étroitement lié.
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 ans d'expérience professionnelle pratique dans l'intégration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</li> <li>• Au moins un an d'expérience en développement durable et/ou l'énergie. Compréhension avérée des questions liées à l'égalité des sexes et à l'énergie dans les communautés rurales.</li> <li>• Expérience de la réalisation d'une analyse participative de l'égalité des sexes ; expérience de la collecte et de la formulation d'indicateurs tenant compte de l'égalité des sexes et de données ventilées par sexe, de la préparation d'analyses de projets tenant compte de l'égalité des sexes et de l'élaboration de plans d'action en matière d'égalité des sexes.</li> <li>• Expérience avérée dans la mise en œuvre de Plan d'Action Genre</li> <li>• Compréhension avérée des liens entre le développement durable, les questions sociales et les questions d'égalité entre les hommes et les femmes ;</li> <li>• Expérience avérée du travail sur des questions politiques et programmatiques avec des gouvernements nationaux et locaux et des organisations de la société civile, y compris des organisations communautaires.</li> <li>• Une expérience dans l'animation de réunions de parties prenantes sensibles à la dimension de genre est vivement souhaitée</li> <li>• Une expérience des méthodologies de gestion axée sur les résultats est vivement souhaitée ;</li> <li>• D'excellentes compétences en matière d'analyse, de rédaction, de plaidoyer, de présentation et de communication sont requises.</li> </ul>

Les propositions doivent inclure :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une proposition financière détaillée.

Un chronogramme des activités à réaliser et fourniture des livrables (ce planning sera évolutif et dépendra fortement de la consultation internationales)

Les propositions doivent être soumises et adressé à la Coordinatrice du Projet AMP avant le 10 octobre 2025 à la **Direction Générale des Energies, des Mines et de l'Eau**

NB :

**Les TDRs peuvent être retiré à la DGEME ou par email à l'adresse suivant : farida.ahmed.karim@undp.org**

A compétence égale les candidats féminins seront favorisés